



ASSOCIATION DES OMBUDSMANS ET
MÉDIATEURS DE LA FRANCOPHONIE

Lettre d'information n°7 novembre 2007

Cette Lettre d'information est la vôtre. Elle ne vaudra que par les informations que vous communiquerez et que vous souhaitez partager. Nous comptons sur vous tous pour la faire vivre et pour renforcer, ainsi, la solidarité concrète qui doit nous unir.

Proverbes africains

« On est pas
orphelin d'avoir
perdu et mère, mais
d'avoir perdu
l'espoir »

« Ne te lamente pas
de ce qui t'arrive : tu
ne connais pas le
futur »

*Tant qu'on est en
vie, il faut toujours
garder espoir et foi
en l'avenir.*

Information : activité extra-congrès

Dans le but de participer à la promotion touristique du pays, la Médiature du Mali organise une activité extra-congrès. En effet, une excursion partira de Bamako, le 14 décembre en avion, pour rallier les villes historiques de Tombouctou e Mopti. De la Venise du Sud (surnom de Mopti), une visite de l'authentique pays Dogon sera proposée aux participants. Ensuite, le convoi passera par Djenné, chef lieu de la cinquième région du pays, avant de regagner Mopti. Cette excursion à l'intérieur du Mali historique et authentique durera trois jours.



Photo : Mopti

Portrait

En remplacement de Mademoiselle Cécile Delorme, Monsieur Alphousseyni Daffé assure, depuis le 2 mai 2007, le fonctionnement du secrétariat permanent de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie.

Après des études à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand sanctionnées par un Master 1 d'Histoire, M. Daffé est entré à Paris I Sorbonne, en Master 2 de sciences politique, spécialité Etudes africaines, avant de terminer par un Master de communication politique et sociale.

Passionné de relations internationales et de culture générale, il se destine à la communication institutionnelle dans l'administration sénégalaise.



Enfance

Dans le cadre de la mise en œuvre de la programmation quadriennale de l'OIF et de suivi du sommet de Bucarest de 2006, la promotion et la protection du droit des enfants sont des objectifs prioritaires de la francophonie. L'information et la sensibilisation (convention de l'ONU relative aux droits des enfants), la protection contre l'exploitation économique et la maltraitance, la démobilisation et l'insertion des enfants soldats, sont autant de combats qui sont malheureusement d'actualité. La question du droits des enfants sera, rappelons-le, un des thèmes de l'Assemblée générale de l'AOMF de Bamako, en décembre prochain.



Un peu d'Histoire

A l'occasion du congrès de Bamako, cinquième du nom depuis la création de l'association des ombudsmans et médiateurs de la francophonie, le secrétariat permanent propose un petit retour sur l'histoire de l'AOMF.

Elle commence effectivement en 1997 avec l'organisation d'une première réunion des médiateurs de la francophonie. C'est lors de cette rencontre que se concrétise l'idée de médiateurs ayant en commun l'usage de la langue française.

Officiellement, l'AOMF est créée à Nouakchott, en Mauritanie, lors du congrès constitutif du 19 au 21 mai 1998.

Nouakchott (Mauritanie), du 19 au 21 mai 1998 ; deuxième congrès des médiateurs francophones. De gauche à droite : M Sid'Ould Bnejara, Médiateur de Mauritanie, M Bernard Stasi, Médiateur français, Mme Jeanne Manomba-Kombila, Médiatrice du Gabon, M Tiémoko Marc Garango, Médiateur du Faso, M Daniel Jacoby, Protecteur du citoyen du Québec et M Abdoulaye Thiam, Secrétaire général du Médiateur du Sénégal.

Son premier congrès se tint à Ouagadougou, la capitale burkinabé, en novembre 1999. Pour la seconde rencontre, rendez-vous pris pour la Principauté d'Andorre, en 2001. La ville tunisienne d'Hammamet a l'honneur d'accueillir la troisième réunion, avant de passer le relais à Paris (siège de l'association), pour le quatrième congrès des médiateurs francophones.

Au total, l'AOMF a connu quatre présidents depuis sa création : Monsieur Daniel Jacoby, Protecteur du citoyen du Québec, Monsieur Bernard Stasi, Médiateur de la République française, Madame Maria-Grazia Vacchina, Médiatrice de la Vallée d'Aoste et Madame Fatoumata Ndiaye Diakité, Médiatrice du Mali. Les membres fondateurs de l'association sont : Belgique, Burkina Faso, Canada, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Haïti, Italie, Madagascar, Maurice, Sénégal, Vanuatu.

Pratiques d'ailleurs

Dans un souci d'efficacité et de la rapidité dans le traitement des dossiers de réclamation qu'il reçoit, le Médiateur de la République du Sénégal mise sur la collaboration de ses interlocuteurs dans l'instruction des affaires. En effet, l'équipe de Doudou Ndir dispose de correspondants permanents dans les grands ministères et certaines grandes administrations publiques du pays. Fonctionnaires des départements et des administrations pour lesquels ils servent de relais pour le Médiateur de la République, ces représentants permanent sont généralement juristes, conseillers technique au ministère de la santé, inspecteur général des impôts inspecteurs des affaires administratives et financières au ministère de la santé, chargé d'étude à la Direction de la fonction publique.

Secrétariat permanent de l'AOMF

7, rue Saint-Florentin – 75008 PARIS (France) Tél. : +33(0)1 55 35 23 45

Fax : +33(0)1 55 35 22 45

secretariat.aomf@mediateur-republique.fr